

# "LE COCHON QUI RIT"

Règle du jeu

Marque déposée

Ce jeu se joue avec 3 dés et un cornet. Il faut un cochon pour chaque joueur (complètement démonté au départ). Lancer les dés à tour de rôle ; le point le plus élevé débutera le jeu.

Pour avoir droit à prendre le corps du cochon, le joueur devra tout d'abord amener un 6 (les as amenés auparavant ne comptent pas).

Il suffit ensuite simplement d'amener des as pour avoir le droit de placer les attributs, à savoir : 1 as pour 1 patte ou 1 oreille ou 1 œil ; pour placer la queue il faut amener 2 as d'un seul lancer de dés.

Ce même joueur continuera à lancer les dés tant qu'il amènera des as ; s'il ne peut compléter son cochon, il passera les dés au joueur voisin et attendra son tour.

Sera gagnant celui qui achèvera le premier son cochon ; si la partie est intéressée, il recevra des autres joueurs autant de jetons qu'il leur restera d'attributs à placer au leur ; la queue paiera 5 jetons et le joueur qui n'aura pu obtenir le corps paiera 15 jetons. Les jetons (non fournis) sont disponibles chez tous les revendeurs.

+ Si le 6 est accompagné d'un ou deux as, prendre le corps, placer un attribut ou la queue, et relancer les dés.

Ne convient pas à un enfant de moins de 36 mois.

R.C. Bourg B 754 2000 61